



Élection présidentielle 2007, 2e tour : Le collectif d'associations CVA interroge les finalistes

RECUS PAR LE PS :

Le mercredi 25 avril 2007 la coordination du **collectif d'associations CVA a rencontré M. Bruno Rebelle**, conseiller environnement de Mme Ségolène Royal et ancien dirigeant de Greenpeace.

En effet **le dossier adressé dès le 21 mars aux candidats** les interrogeant sur les engagements qu'ils prendraient concernant le bien-être des animaux, **n'avait pas reçu** de la part de Mme Royal une réponse **digne des engagements d'une future présidente de la République sur des problèmes fondamentaux**. Il importait de préciser les choses.

Les problèmes suivants et les propositions du CVA ont été évoqués avec M. Rebelle :

- Statut de l'animal (bien meuble ? être sensible ?)
- Élevages
- Expérimentation
- Spectacles (combats de coqs, cirques, delphinariums, spectacles de rue ...)
- Pêche – chasse
- Animaux de compagnie et N.A.C.
- Animaux dits de « travail » et d'assistance
- Fourrure
- Trafics....

Car la France ignore systématiquement la souffrance animale engendrée par ses activités économiques, industrielles, scientifiques ou de divertissements, **au mépris de ses propres lois**.

Sur certains points comme le fait de se doter de moyens supplémentaires pour le contrôle de l'application des lois, où l'agriculture et la recherche **M. Rebelle ne voit pas de divergences** majeures entre les demandes du CVA et le projet de Mme Royal.

En revanche concernant **les activités de loisirs : chasse et corrida** telles qu'il les définit, **la position affichée de la candidate va totalement à l'encontre de l'orientation souhaitée par les associations :**

- Mme Royal le 20 février 2007 au forum de la Fédération nationale des chasseurs, **leur assurait ne rien vouloir changer** à la législation actuelle régissant cette activité qui ne doit **pas être réduite**, affirmant qu'il faut **laisser les chasseurs tranquilles sans soucis supplémentaires**, car ils participent auprès des enfants à l'éducation sur le respect des animaux. **M. Rebelle l'a confirmé aux associations** : tout en envisageant un dialogue avec les protecteurs de l'environnement et des animaux, les chasseurs et les usagers de la nature, **Mme Royal n'interdira pas la chasse** ; il a par ailleurs refusé de se déterminer sur la chasse à courre. La direction générale est de "*trouver un consensus pour vivre ensemble*" ...
- Selon Mme Royal, la **corrida est un spectacle magnifique** et elle comprend l'enthousiasme que cela suscite. Faisant confiance à l'initiative citoyenne, elle la juge préférable à une **interdiction hâtive et brutale (sic)**. Autrefois ministre à l'enseignement scolaire et ministre à la famille et à l'enfance, **très attachée à la protection de l'enfance**, elle **ne peut** cependant **ignorer l'embrigadement des enfants** dès le plus **jeune âge** dans les **écoles de tauromachie**, le **prosélytisme dans les établissements scolaires** et l'accès **libre des mineurs de tous âges aux arènes**, avec toutes les **conséquences** que la vision de tels spectacles peut engendrer sur des **personnalités en formation**.

D'après son conseiller, Mme Royal aurait une volonté d'ouverture pour **faire évoluer** ces questions vers plus de respect afin d'éviter des souffrances, **sans toutefois prévoir** d'instaurer une nouvelle législation pour y parvenir ...

Après avoir noté ces éléments, la **coordination du collectif a fermement réitéré sa demande** que Mme Royal **aille plus loin en les concrétisant** et les élargissent avec ses réponses au questionnaire du CVA.

Compte tenu des convergences avancées par le conseiller environnement entre le programme de Mme Royal et les propositions du CVA, cela ne devrait pas causer de difficultés.

La coordination du CVA a également souhaité la tenue d'une **réunion, "Grenelle de la protection des animaux"** rassemblant les associations du CVA et, sans exclusive, toutes celles qui par leurs compétences et leur expérience dans leur spécialité permettront d'ouvrir le grand débat conduisant aux réformes indispensables. Cette initiative, **demandée par le CVA depuis 2004**, correspond aux procédures de consultations chères à la candidate.

Les représentants du CVA **regrettent que M. Rebelle n'ait fourni de pistes de travail concrètes sur aucun des**

sujets abordés, semblant surtout attentif à ne pas sortir d'un cadre étroit de généralités sur le projet politique de la candidate socialiste basé sur le respect de la vie, de la biodiversité, de la personne humaine.

Les associations **restent en attente** d'un **vrai programme** sur les animaux et les souffrances qui leur sont infligées. **Hormis le fait d'appliquer la législation existante, ce qui est malgré tout le minimum**, la **réforme** du statut de l'animal, dont les bases ont été jetées en 2005 avec le rapport de Mme Suzanne Antoine sur le régime juridique de l'animal, n'est visiblement **pas à l'ordre du jour**.

En dépit d'un embryon d'ouverture, il apparaît donc que pour certains sujets le PS est encore dans un raisonnement conventionnel **très en deçà de ce qu'on pourrait attendre d'un grand parti de rénovation**, malgré l'habillage neuf qu'il veut se donner. Une grande partie de ses **dirigeants et responsables** n'a **toujours pas** saisi **l'imbrication étroite entre humains - animaux - nature** et l'absolue urgence qu'il y a à se préoccuper de la **préservation de cette "triangulaire" incontournable pour le futur** de tout un chacun.

Le CVA dans sa **lettre ouverte du 20 mars 2007** a pourtant souligné que la question de la **protection des animaux a des ramifications dans bien d'autres domaines**. Elle est en effet **indissociable** de la préservation de la **santé humaine et de l'environnement**, depuis l'expérimentation jusqu'aux élevages industriels. De même, la maltraitance animale est souvent **le révélateur de violences et/ou négligences familiales et sociales**. Protecteurs des animaux et services sociaux **se retrouvent** fréquemment sur le même terrain.

Mme Royal veut faire reculer **toutes les formes de violences** et être l'incarnation de la **rénovation** de la vie politique. Saura-t-elle finalement rapidement **prendre conscience de cette urgence** et s'y attaquer sans attendre en s'entourant, une fois élue, d'une **équipe réellement compétente sur l'ensemble de ces sujets** ? S'affirmant "une femme libre", aura-t-elle la bravitude de **s'affranchir** du carcan des lobbys anti nature ?

Le CVA l'espère, car à ce jour, le programme de la candidate socialiste à la Présidence de la République est gagnant-perdant pour les animaux !

PAS DE RÉACTION A L'UMP :

Le candidat UMP présent au 2e tour également interrogé dès le 21 mars s'est lui aussi **contenté de livrer de vagues généralités**, en regard des **interrogations précises** du CVA. Mais au contraire du PS, il n'a **pas pris la peine** de répondre à la relance et à la demande de rencontre du collectif.

M. Sarkozy, qui a **découvert toutes les valeurs de la corrida**, a déclaré le 20 février 2007 devant l'assemblée des chasseurs ne pas vouloir être le président des **mesures vexatoires comme celle du mercredi sans chasse** ! Il s'est également félicité du bilan du gouvernement sortant, qui a simplifié sans compter la vie des chasseurs.

N'ayant donc à ce jour rencontré ni M. Sarkozy ni ses adjoints en charge de ces thèmes pour en discuter, le CVA ne peut qu'espérer que le candidat de l'UMP à la fonction présidentielle saura, s'il est élu, se mettre à l'écoute des défenseurs de la nature et des animaux.

UNE HARMONISATION NÉCESSAIRE :

Les associations rappellent qu'actuellement la gestion du secteur animalier est du ressort de **7 ministères** : Agriculture, Environnement, Recherche, Santé, Culture, Éducation nationale et Sports.

Le C.V.A. demande donc au ou à la futur(e) président(e) de **créer un ministère** dédié à la condition animale.

HIATUS :

Les associations du CVA constatent et déplorent une fois de plus l'énorme hiatus existant entre les politiques et les citoyens, dont les inquiétudes et les attentes sur la protection de l'environnement et du bien-être des animaux ne sont toujours pas prises en considération.

La devise des élus semble souvent être : il est urgent d'attendre.

Signataires, associations du Collectif C.V.A. :

Association BOURDON, Les Amis des Chats, Association Contre la Maltraitance, Association Française et Internationale de Protection Animale (A.F.I.P.A.), Association de Sauvegarde et de Protection des Animaux Sauvages (A.S.P.A.S.), Association Nationale contre le Trafic des Animaux de Compagnie (A.N.T.A.C.), Club de Défense des Animaux du 12^e (C.D.A. du 12^e), Association CHEVAL (Centre d'Hébergement pour Équidés Vétérans Antenne Languedoc), Code Animal, Comité scientifique Pro Anima, Comité Radicalement Anti Corrida (C.R.A.C.), Convention Vie et Nature pour une écologie radicale (C.V.N.), Coordination et Information en Faveur des Animaux Martyrs (C.I.F.A.M.), École du Chat de Michel CAMBAZARD, Collectif Anti Corrida de Fréjus (C.A.C. 83), Fédération Agissons, Fédération de Liaisons Anti-Corrida (F.L.A.C.) et ses associations rattachées, Groupement de Réflexion et d'Action pour l'Animal (G.R.A.A.L.), Collectif d'Actions pour la Libération Animale (K.O.A.L.A.), Ligue Contre la Cruauté (L.C.C.), Ligue Française Contre la Vivisection (L.F.C.V.), Association LI.ZA-ASP.A, Notre Dame de Toute Pitié, O.L.G.A France, Rassemblement Anti Chasse (R.A.C.), association Respectons, Révégez-vous, SOS Grand Bleu, Société de Protection des Oiseaux des Villes (S.P.O.V.).

Avec le soutien d'Alliance Végétarienne.

Contact presse : coordination C.V.A., 06 77 45 23 97 – info@cva21.org – www.cva21.org